

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 414

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

824 538 151 RCS Saint-Nazaire.

AGRI & CO.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 140000 EUR.

Adresse : 49, avenue du Général de Gaulle, 44500 La Baule-Escoublac.

Date de commencement d'activité : 19 juin 2025.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Société AGRI & CO, Société à responsabilité limitée au capital de 140 000 euros, Siège social : 49 avenue du Général de Gaulle 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, RCS SAINT-NAZAIRE 824 538 151. Aux termes d'un acte électronique en date du 19 juin 2025, les sociétés AGRI & CO et RENTA AGRICULTURE, société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 49 avenue du Général de Gaulle, 13 avenue des Sorbiers, Résidence Ar Vro, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 824 795 728 ont établi un projet de fusion simplifiée par absorption de la société RENTA AGRICULTURE par la société AGRI & CO à qui la société RENTA AGRICULTURE apportera la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif. L'évaluation des biens transmis s'établit à : - actif 58 144,27 €, - passif 8 959,58 €. La société AGRI & CO détenant la totalité des actions de la société RENTA AGRICULTURE, il n'y a pas lieu à augmentation du capital. Compte-tenu de la situation décrite, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2025 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La société RENTA AGRICULTURE sera dissoute de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE (44) compétent pour la société AGRI & CO et pour la société RENTA AGRICULTURE le 23 juin 2025..